

### Présentation

Le gestionnaire de l'aéroport (également propriétaire du terrain) est le Syndicat Mixte de l'aéroport de Besançon la Vèze. L'aéroport comprend une piste de 1 400 mètres en bitume et une largeur de 23 mètres. Le parking présente 60 places.

En 1994, la CCI du Doubs a investi un peu plus de 2 millions d'euros pour pouvoir accueillir des avions d'affaires sur l'aéroport.

En 2011 des travaux de rénovation sont entrepris. Ces travaux garantiront le classement actuel de l'aéroport en catégorie 2B. Le revêtement de la piste (1 400m x 23m), des taxiways et du parking seront complètement revus. Une zone de sécurité a également été mise en place pour la piste 05 et en 2012, des travaux ont été menés pour le déplacement de la RD 246 . Le 29 octobre 2011, le nouvel aéroport est opérationnel.

Le Grand Besançon a intégré le Syndicat Mixte en 2001. La Région de Bourgogne-Franche-Comté a intégré le Syndicat Mixte en 2017.

En 2020, la CCI a quitté le Syndicat Mixte.

<http://www.dailymotion.com/video/xfdy5z>

